ÉTUDES FINANCIÈRES

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100 MILLIONS DE FRANCS

(Entièrement versés)

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire du 23 avril 1896.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1895

Compte de Profits et Pertes.

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE CINQ MILLIONS

Rue Bergère, 20

1896

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Denormandie, ✻, ancien gouverneur de la Banque de France, *Président.*
Berger, O. ✻, administrateur de la Banque Impériale Ottomane. } *Vice-Présidents.*
Mercet, ✻, de la maison de banque Périer, Mercet et Cie. } *Vice-Présidents.*
Thiébaut, O, ✻, fondeur. } Comité de Direction.
de Sinçay, Ludovic. } Comité de Direction.
Roux, Jules-Charles, ✻, administrateur de la Compagnie universelle du Canal de Suez. } Comité de Direction.
Carraby, Calixte, ✻. } Comité de Direction.
Méliodon, P., O. ✻, administrateur du Crédit Foncier de France. } Comité de Direction.
Rostand, Jules, de la maison de banque Gay, J. Rostand et Cie. } Comité de Direction.
Cambefort, Charles. } Comité de Direction.

COMMISSION DE CONTROLE

MM. Allain-Launay, ✻, ancien Inspecteur des Finances, *Président.*
Camille Krantz, O. ✻, Maître des requêtes honoraire au Conseil d'État.
G. Martin, ancien Inspecteur des Finances.

COMMISSAIRES DES COMPTES
Pour l'Exercice 1893

MM. Audemard d'Alançon, C. ✻, Contrôleur général des armées.
Allain-Launay, ✻, ancien Inspecteur des Finances.

DIRECTION

MM. Alexis Rostand, O✻, *Directeur,*
Auguste Gallay, ✻, *Sous-Directeur,*
Émile Ullmann, *Sous-Directeur.*

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.	MM.	MM.
Barbet-Massin.	Dunand.	Lovenbach.
Barbier fils.	Durand.	Lyon, ✻.
Baudet, ✻.	Escaille (de l').	Marcilhacy, ✻.
Blanc.	Fouinat.	Messener.
Boucheron, O. ✻.	Fouret, ✻.	Nizerolle.
Boutet, ✻.	Gabriel, ✻.	Pierredon, ✻.
Braillard.	Gasne, ✻.	Pingault.
Bresson.	Gautier.	Pollet, ✻.
Carnaud.	Ghesquière, O. ✻.	Poulenc.
Célerier, ✻.	Guy, ✻.	Poupinel.
Chambron.	Hartog, ✻.	Robert-Degasches.
Chapuis.	Hetzel, O. ✻.	Salmon, ✻.
Claudon.	Hugot, ✻.	Samson, ✻.
Clermont (de), ✻.	Leduc, ✻.	Sédillot.
Courtois.	Legrand, ✻.	Sigaud fils.
Cousté, O. ✻.	Le Marchand.	Suilliot.
Couvreur, ✻.	Leroy (René).	Thiesset.
Defert.	Leseure.	Vaury.
Deséglise, ✻.	Lombart, ✻.	Wœlkel.
Devès.	Lorilleux.	Wolff, ✻.
Dior.	Loussel, ✻.	

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100 MILLIONS DE FRANCS

(Entièrement versés)

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire du 23 avril 1896.

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE CINQ MILLIONS
Rue Bergère, 20
1896

RAPPORT

A

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du Jeudi 23 Avril 1896

Exercice 1895

MESSIEURS,

L'année 1895 marque une nouvelle et importante étape dans la vie de notre Société.

C'est au cours de cet Exercice que nous vous avons demandé de porter le capital social à 100 millions de francs, entièrement versés, et les réserves à 7.625.000 francs par la création de 50.000 actions nouvelles émises à 550 francs.

Le 25 avril, une première Assemblée générale extraordinaire approuvait, à l'unanimité, cette proposition, et le 11 juillet une seconde Assemblée générale extraordinaire en sanctionnait l'exécution.

L'opération s'est effectuée dans des conditions exceptionnellement satisfaisantes.

Conformément à vos décisions, les versements avaient été frac-

tionnés de telle sorte que 12.500.000 francs étaient reportés et échelonnés sur l'exercice 1896.

Or, au 31 décembre 1895, les versements avaient été anticipés avec tant d'empressement que 2.081.250 francs seulement restaient à recouvrer.

Nous sommes heureux de constater que les actionnaires anciens, dont la confiance dans l'avenir de votre Société ne s'est jamais démentie, ont largement usé de leur droit de préférence.

Voilà donc définitivement terminée l'œuvre de reconstitution entreprise en 1889. Le Comptoir National, doté maintenant d'un capital versé égal et même un peu supérieur à celui dont disposait le Comptoir ancien, a repris dans le monde des affaires la situation que vous avez désirée pour lui dès l'origine et que tous nos efforts ont tendu à lui assurer.

Résultats de l'Exercice.

Les résultats bénéficiaires de l'exercice permettent la distribution de 25 francs par action, soit 5 0/0 du capital employé, défalcation faite de tous amortissements et réserves.

Un acompte de 12 fr. 50 c. a été payé le 31 janvier. Si vous approuvez le règlement d'inventaire qui va vous être soumis, nous vous répartirons encore 12 fr. 50 c. le 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de Finances.

Situation de l'ensemble.

Si maintenant nous jetons un rapide regard sur toutes les branches de notre activité, nous constatons dans leur ensemble comme dans chacune d'elles, un développement continu qui justifie l'accroissement des ressources sociales.

Au 31 décembre 1895, la situation du Comptoir se résume par un total de 535 millions au lieu de 482 millions au 31 décembre 1894.

Le mouvement du Bilan n'a jamais cessé d'augmenter depuis 1889, marquant ainsi à la fin de chaque année le chemin parcouru pendant l'Exercice.

Portefeuille.

Le mouvement du Portefeuille français a été en 1895 de :

	ENTRÉES	SORTIES
Fr.	4.433 millions.	4.247 millions.
contre, en 1894 . . .	3.845 —	3.706 —
Différence en faveur de 1895 . . . . Fr.	588 millions.	541 millions.

Il nous est agréable de renouveler ici le remerciement que nous adressons chaque année aux membres de notre Conseil d'escompte. C'est certainement à leurs bons avis que nous devons de n'avoir jamais enregistré, en regard de ce mouvement d'escompte si considérable, qu'un nombre insignifiant d'effets en souffrance.

Le mouvement du Portefeuille Étranger a été en 1895 de :

	ENTRÉES	SORTIES
Fr.	1.722 millions.	1.687 millions.
contre, en 1894 . . .	1.382 —	1.348 —
Différence en faveur de 1895 . . . . Fr.	340 millions.	339 millions.

Pour notre Portefeuille Titres, nous nous référons aux indications détaillées que vous fournit le Rapport de notre Commission de contrôle.

Ce Portefeuille, dont le montant est à peu près égal à celui de 1894, n'a jamais cessé d'être composé de valeurs présentant toute sécurité.

Comptes de Chèques et d'Escompte.

Le mouvement des Comptes de Chèques et d'Escompte a été en 1895 de :

	ENTRÉES	SORTIES
Fr.	3.748 millions.	3.566 millions
contre, en 1894. . .	3.200 —	3.007 —
Différence en faveur de 1895 . . . . Fr.	548 millions.	559 millions.

Au 31 décembre, après trois mois d'une crise intense, l'ensemble de nos Dépôts et Comptes courants se présente encore avec 17.437.000 francs de plus qu'en 1894.

Dépôts de Titres. Ordres de Bourse.

Aux dépôts de titres, nous relevons, à Paris et à l'Administration centrale seulement, une augmentation de 14.644 dossiers, représentant 490.000 titres de plus qu'en 1894, où l'augmentation avait été de 7.202 dossiers sur l'année précédente.

Les locations de coffres et surtout les ordres de Bourse ont eu une extension parallèle, qui a nécessité un accroissement de locaux et de personnel.

Caisses.

Le mouvement des Caisses a été de :

	A L'ENTRÉE	A LA SORTIE
Fr.	11.431 millions	11.412 millions.
contre, en 1894. . . .	9.270 —	9.251 —
Différence au profit de 1895 . . . . Fr.	2.161 millions	2.161 millions.

Cette différence est due, d'ailleurs, en partie au mouvement de fonds qu'ont occasionné quelques grandes opérations, telles que l'émission du Crédit Foncier de France et l'Emprunt Sino-Russe.

Reports.

Nos reports à Paris, Lyon et Londres s'élèvent, au 31 décembre 1895, à 15.768.000 francs, au lieu de 37.547.000 francs au 31 décembre 1894.

Vous apprécierez les raisons de prudence dont nous nous sommes inspirés en réduisant les engagements de cet ordre pendant la période troublée qui a déterminé une dépréciation profonde des valeurs mobilières, et plus spécialement des titres miniers.

Au moment de la plus grande excitation des cours, nous n'avions pas dépassé, tant pour le remploi de nos disponibilités que pour compte de notre clientèle, un total de 55 millions environ, répartis sur les marchés de Paris, Lyon et Londres; quand la baisse s'est accentuée d'une facon rapide et continue, nous nous sommes efforcés de concilier les mesures que nécessitait la protection de vos intérêts avec les ménagements que nous estimions devoir à l'intérêt général de la place de Paris. Nous n'avons pas eu à le regretter.

Avances.

Nos avances, au 31 décembre 1895, se répartissent comme suit :

Avances sur marchandises . . . . . Fr.	7.118.000 »
— sur valeurs françaises et étrangères	32.518.000 »
— commerciales et de banque. . . .	7.400.000 »

Nous avons veillé à ce que ces avances, dont le montant excède légèrement celles en cours au 31 décembre 1894, fussent toujours divisées et solidement gagées. Ces précautions ont été notamment maintenues de la façon la plus stricte pour les prêts sur titres.

Acceptations.

Au 31 décembre 1895, les acceptations pour compte des Agences d'outre-mer s'élèvent à 11.572.000 francs, et les acceptations et effets à payer pour compte de tiers, à 77.713.000 francs au lieu de 72.810.000 francs au 31 décembre 1894.

Succursale. Bureaux de quartier.

Notre Succursale voit s'accroître chaque année sa clientèle, qu'attirent son installation au cœur de Paris et l'organisation de ses services si commodes pour le public et les accrédités. Aussi nous donne-t-elle, dans les émissions, un concours efficace.

Tous les Bureaux de quartier en exploitation au 31 décembre 1894 étant maintenant entrés dans l'ère de production, nous avons procédé à l'ouverture de 6 nouveaux bureaux : avenue de Clichy, avenue Kléber (Passy), avenue Mac-Mahon, boulevard Montparnasse, rue du Faubourg-Saint-Antoine et boulevard Saint-Michel, qui font rayonner notre action dans des quartiers éloignés de notre Établissement central, rue Bergère.

Agences en France.

En province, nous avons poursuivi notre programme d'extension dont nous avons entendu précisément faciliter l'exécution par l'augmentation de notre capital.

Au cours de l'exercice, nous avons créé 14 Agences ou Sous-Agences nouvelles : à Rouen, Saint-Étienne, Saint-Chamond, Firminy, Nîmes, Libourne, Dax, Mont-de-Marsan, Angoulême, Ruffec, Cognac, Flers, Caen et Limoges.

Cette dernière a été fondée sur la demande du commerce et de l'industrie de cette ville, qui ont envoyé spécialement auprès de nous, à cet effet, une délégation de leur Chambre de Commerce.

Devant une démarche qui témoigne si hautement des sympathies dont jouit votre Société, nous avons devancé, pour cette création, la date que nous nous étions primitivement assignée.

Pour cette Agence, d'ailleurs, comme pour plusieurs autres, nous avons réussi à éviter la période toujours onéreuse de mise en train, en acquérant la clientèle de maisons depuis longtemps en possession de la confiance du public dans les centres où nous allions nous établir. Nous devons une mention spéciale à l'ancienne et très honorable Banque Rouennaise, qui nous a apporté une clientèle compacte dans une place d'affaires importante, et dont les Administrateurs, devenus membres de notre Consei

d'Escompte local, ont mis à notre service le concours qualifié de leur expérience et de leurs relations.

La marche des anciennes Agences a été entièrement satisfaisante.

Le groupe nouveau a soldé, dans son ensemble, par un profit intéressant.

Agences à l'Étranger et dans les Pays de Protectorat.

A l'Étranger, l'Agence de Londres, habilement dirigée, a tenu brillamment la tête de toutes nos succursales. Nous avons appuyé son action par la création de deux Sous-Agences, à Liverpool et à Manchester. Ces deux Agences auxiliaires, établies dans des villes où il n'existe aucune banque française ni même aucune représentation directe des banques indiennes, seconderont plus spécialement nos Agences des Indes et de l'Amérique du Nord.

Les Agences de Calcutta et de Bombay, comme celles d'Amérique et d'Australie, ont été entravées par les difficultés qu'a occasionnées le contre-coup des crises survenues sur les grands marchés européens et qui ont précisément coïncidé avec leur saison active.

Cependant les Agences de San-Francisco et de la Nouvelle-Orléans se sont développées en dépit de ces circonstances défavorables.

Vers la fin de la guerre sino-japonaise, nous avions envoyé une mission en Extrême-Orient pour étudier le parti que les événements nous permettraient de tirer de notre Agence de Shanghaï. Sur les renseignements que nous avions recueillis, nous avions jugé opportun de préparer une transformation de cette Agence en une Banque française autonome à laquelle nous aurions intéressé des maisons de Russie, l'influence de cette nation amie grandissant en Chine.

Nous en étions là lorsque nous avons appris qu'une combinaison

sinon pareille, du moins analogue, était à la veille d'être réalisée, avec l'appui du Gouvernement Impérial de Russie, par de grands établissements financiers de ce pays et trois Sociétés de crédit et maison françaises de premier ordre.

Sur un terrain difficile, où se heurtent les rivalités internationales, nous ne pouvions nous exposer à entrer en lutte avec des Banques amies et puissantes, servies par des influences françaises. Nous n'y avions ni convenances matérielles, ni convenances morales. Nous avons alors provoqué une entente avec le groupe qui fondait l'établissement nouveau, et avons cédé notre Agence de Shanghaï à la banque Russo-Chinoise.

Nous avons participé à la constitution de cette Banque au même titre et dans les mêmes conditions que les autres fondateurs. Le Directeur en exercice et tout le personnel français de notre agence de Shanghaï restant au service de la banque Russo-Chinoise, la clientèle française trouvera naturellement auprès d'elle le même accueil et les mêmes facilités qu'elle trouvait auprès du Comptoir National.

L'Agence de Tunis ayant, dès sa fondation, donné d'heureux résultats, nous avons étendu et fortifié son action par la création, à Sousse, d'une Sous-Agence, qui s'annonce sous de favorables auspices.

Nous avons à cœur d'envoyer un chaleureux hommage à nos collaborateurs de tous ordres à Madagascar, dont le patriotisme et le dévouement ont été au-dessus de tout éloge.

M. Delhorbe, Directeur de l'agence de Tananarive, a suivi l'expédition; il est rentré dans la capitale avec l'État-Major de l'Armée, dont il a partagé les fatigues et auquel il a donné un concours que sa parfaite connaissance du pays rendait précieux.

L'Agence de Tamatave a maintenu le régulier recouvrement des

Douanes, et par décision du Commandant de la Division navale de l'Océan Indien, a pourvu aux dépenses de personnel et de matériel nécessitées par l'occupation militaire de la place.

L'Agence de Majunga, improvisée uniquement sous l'influence d'une préoccupation d'intérêt national, dans une ville où tout manquait, a exercé son activité en des conditions fort pénibles; elle a effectué pourtant ponctuellement les rentrées de douanes, a aidé le commerce, a rendu des services de tous les jours aux officiers et soldats, notamment pour les transmissions de fonds et de nouvelles, et, centralisant les envois de l'Union des Femmes de France, s'est efforcée d'alléger les souffrances des malades et des blessés, que nos représentants ont été chercher parfois jusque dans la brousse.

Nous avons eu à payer notre tribut aux événements. Les capitaux affectés à l'Agence de Tananarive ont pu être évacués à temps malgré de grandes difficultés. Mais nous avons dû laisser en suspens le recouvrement d'opérations en cours, les indigènes s'étant dérobés à leurs engagements dès que la guerre a paru imminente. L'Agence a été aussi pillée pendant que l'armée victorieuse approchait.

La paix et le rétablissement de l'ordre nous apporteront réparation de ces dommages.

Nos trois Agences sont appelées à jouer un rôle important à Madagascar, quand la grande île, désormais possession française, sera définitivement organisée. Vous voyez qu'elles ont des titres à la gratitude du pays et des droits acquis.

Banques coloniales.

Les Banques coloniales se trouvent toujours dans une situation indécise, leur privilège ayant été seulement prorogé pour un an, à titre provisoire. Vous savez les anciennes et excellentes rela-

tions qui nous lient à ces utiles institutions. Nous avons eu la satisfaction de voir la portée et la libéralité des services que nous leur rendons constatées dans les rapports de certaines d'entre elles pour le dernier exercice. Le chiffre maximum de débit atteint par ces banques en 1895, a été de 13.256.000 francs.

Participations financières.

Notre Société a participé largement aux opérations financières effectuées pendant l'année, notamment à l'émission des obligations du Crédit Foncier de France et à l'Emprunt Chinois 4 0/0 or garanti par la Russie.

Nous avons souscrit 3.025.000 obligations foncières comportant un versement de souscription de 60 millions et demi et 1 million 653.215 obligations chinoises qui ont exigé un déplacement de 206.651.875 francs.

Nous nous sommes aussi intéressés, dans une mesure restreinte, à diverses affaires de moindre importance, telles que les conversions suédoise et hollandaise. Mais nous nous sommes abstenus systématiquement de toute intervention, — de quelque nature qu'elle pût être, — au profit de certaines valeurs, dont plusieurs, sans doute, sont fort recommandables, mais qu'une ardente spéculation a toutes confondues, en 1895, dans une même poussée, préparant une inévitable et dangereuse réaction. Nous avons surtout résisté à l'entraînement irraisonné vers tous les titres miniers, qui gagnait le public. Nous n'avons pris part à aucune entreprise et n'avons émis, placé ni même patronné aucune action de cette nature.

Personnel.

Nous n'avons qu'à nous louer de notre Personnel, qui, à tous les degrés de la hiérarchie, nous a donné le concours le plus actif et le plus zélé.

Caisse de Retraites.

Depuis longtemps tous nos employés souhaitaient la création d'une

Institution de Prévoyance qui assurât leur avenir après de longs et laborieux services. Encouragés par nous, ils ont étudié les diverses formes d'associations de ce genre, et, grâce à leur esprit d'initiative et de solidarité, ont mené à bonne fin un projet de Caisse de Retraites où se retrouvent quelques aspects des Caisses de Patrimoine. Nous avons tenu à ce que la gestion de cette Caisse leur appartînt à eux-mêmes dans des conditions qui cimentent la parfaite union existant entre l'Administration et le Personnel. Nous ne pouvions demeurer étrangers aux sacrifices faits par ce personnel sur ses appointements pour permettre la bonne marche d'une fondation appelée à jouer un rôle si important dans la vie de nos collaborateurs de tous les jours, qui concourent si utilement à l'effort commun. Nous avons donc décidé de faciliter autant qu'il sera en nous le fonctionnement de cette Caisse. Vous vous associerez, nous n'en doutons pas, à notre sympathie pour une institution qui récompense et nous attache des dévouements profondément dignes d'intérêt.

Conseil d'administration.

Les Administrateurs sortant d'après l'ordre désigné par le sort, suivant l'article 17 de nos statuts (§§ 3 et 6), sont MM. Berger et Mercet, qui sont rééligibles.

Nous les présentons à vos suffrages.

Un autre de nos Administrateurs, M. Vlasto, désirait depuis quelque temps, par suite de convenances personnelles, s'éloigner de la vie active des affaires. M. Vlasto nous a demandé à se retirer du Comptoir comme il l'avait fait d'autres Sociétés.

Nous n'avons pu que nous rendre à ce désir dont l'expression avait été plusieurs fois renouvelée. Mais nous avons vivement regretté le départ de ce collaborateur de la première heure qui avait

activement coopéré à la reconstitution du Comptoir, et nous avait toujours apporté le plus intelligent et le plus dévoué concours.

Telles sont les communications que nous avons à vous faire sur la marche de votre Société pendant l'Exercice 1895.

Au point où nous en sommes de la vie sociale, il nous paraît instructif de jeter un rapide regard en arrière.

Les débuts du Comptoir National ont eu lieu dans des circonstances douloureusement défavorables, qui sont encore présentes à toutes les mémoires.

Votre Société ne disposait alors que de 20 millions versés, de 25 millions de dépôts, d'un seul siège à Paris, de trois Agences en province, d'un réseau d'Agences lointaines démontées, d'un personnel découragé, l'activité professionnelle ayant été suspendue dans l'Établissement entier.

Le Comptoir National a aujourd'hui, après sept ans seulement d'existence, 100 millions versés, 7 millions et demi de réserves, plus de 300 millions de dépôts, 18 sièges à Paris, 52 Agences en provinces, 2 en Tunisie, une de plus à Madagascar, un personnel zélé, incité par les perspectives d'avenir.

Nous ne nous dissimulons pas qu'il nous reste encore beaucoup à faire. Mais ce qui est acquis nous est un gage de ce que nous pourrons obtenir encore avec l'énergique et persistante volonté de réaliser le programme conçu dès l'origine.

BILAN au 31 Décembre 1895

ACTIF

Caisse	Espèces en Caisse. . . . . Fr.	19.006.560 56	35.042.998 37
	Espèces en Banque.	16.036.437 81	
Portefeuille (Effets de Commerce)	Effets sur France.	185.131.455 25	220.238.018 90
	Effets sur l'Étranger	35.106.563 65	
Reports			15.768.942 05
Banques des Colonies françaises			12.803.897 40
Correspondants « Effets à l'Encaissement »			24.190.281 87
Comptes courants débiteurs.			28.676.272 22
Rentes, Obligations et Valeurs diverses, y compris l'emploi des Réserves.			13.529.938 55
Agences hors d'Europe.			15.143.968 65
Avances . .	sur documents et marchandises. Fr.	7.118.259 58	47.037.112 82
	sur garanties de tiers.	7.400.331 31	
	sur valeurs françaises et étrangères.	32.518.521 93	
Participations financières			3.627.651 »
Tirages a échéances des Agences hors d'Europe			19.272.109 25
Débiteurs par Acceptations			41.296.130 06
Crédits par Acceptations	sur documents et marchandises. Fr.	13.335.205 57	38.674.135 82
	sur garanties de tiers.	2.226.848 90	
	sur valeurs françaises et étrangères.	23.112.081 35	
Comptes d'ordre et Divers			10.735.718 34
Immeubles.			7.250.000 »
Versements non appelés, déduction faite des libérations anticipées.			2.081.250 »
Total. . . . . Fr.			535.368.425 30

PASSIF

Capital. . . . . Fr.			100.000.000 »
Réserves .	statutaire . . . . . Fr.	814.995 30	7.707.688 95
	(Décis. des Assemblées des 5 novembre 1889, 24 mai et 4 juin 1892), 25 avril et 11 juillet 1895	5.375.000 »	
	supplémentaire	1.100.000 »	
	immobilière.	417.693 65	
Comptes de Chèques et Comptes d'escompte. . . . . Fr.			181.983.506 79
Comptes courants créditeurs			89.651.030 17
Bons et dépots a échéances fixes			32.817.540 14
Coupons et dividendes a payer			7.460.396 02
Banques des Colonies françaises			1.327.296 45
Effets remis a l'encaissement.			9.764.135 59
Acceptations pour compte des Agences hors d'Europe.			11.572.763 26
Acceptations et Effets a payer pour compte de tiers			77.713.594 27
Comptes d'ordre et Divers.			4.474.188 66
Immeuble (annuités à régler).			5.622.306 35
Actionnaires (Disponible sur exercices antérieurs)			72.849 45
Profits et Pertes. — Exercice 1895.			5.201.129 20
Total . . . . . Fr.			535.368.425 30

Compte de PROFITS et PERTES au 31 Décembre 1895

DÉBIT

Frais Généraux			3.460.122	36
Prélèvement pour Réserve immobilière			81.131	25
Fr.			3.541.253	61
RÉPARTITION :				
A la Réserve statutaire : 5 % sur 5.201.129 fr. 20 c., bénéfices nets de l'exercice		260.056	45	
Aux Actionnaires :				
25 francs sur 191.675 actions libérées au 31 décembre 1895 (12 fr. 50 c. acompte payé le 31 janvier, 12 fr. 50 c. solde à payer le 31 juillet)	4.791.875 »			
		4.919.330	75	
15 fr. 31 c. sur 8.325 actions non libérées au 31 décembre 1895 (7 fr. 50 c. acompte payé le 31 janvier, 7 fr. 81 c. solde à payer le 31 juillet)	127.455 75			5.201.129 20
Au Conseil d'administration : Article 40 des Statuts		1.087	10	
Aux Parts de Fondateur : Articles 40 et 41 des Statuts		2.478	60	
Au compte des Actionnaires : Disponible de l'exercice 1895. . . .		18.476	30	
Fr.			8.742.382	81

CRÉDIT

Intérêts, Changes, Commissions et Bénéfices : déduction faite des charges, intérêts et amortissements.	8.742.382	81
Fr.	8.742.382	81

RAPPORT

DE LA COMMISSION DE CONTROLE

MESSIEURS,

L'année 1895 s'est signalée, pour notre Établissement, par l'augmentation de son capital, porté de 75 à 100 millions. Cette augmentation a eu une heureuse influence sur l'activité de la Société.

Pendant tout le cours de l'exercice, les disponibilités ont toujours été suffisantes pour faire face rapidement aux exigibilités.

Nous nous en sommes assurés, non seulement en comparant, tous les mois, les divers chapitres des situations mensuelles publiées, mais encore, et plus fréquemment, en complétant ce travail par un autre plus détaillé, où les disponibilités sont classées d'après leur réalisation plus ou moins rapide, et les exigibilités, d'après leur terme plus ou moins éloigné. Cette étude nous a toujours donné satisfaction et nous a montré combien est justifiée la confiance que notre Société inspire à tous, actionnaires, déposants et correspondants.

Notre rôle ne s'est pas borné, Messieurs, à examiner ces chiffres, mais, dans nos séances hebdomadaires, nous avons aussi pris connaissance des procès-verbaux du Conseil et des travaux journaliers du Comité de direction, et demandé, à cet égard, toutes explications nécessaires. De plus, nous avons fréquemment

assisté aux séances du Conseil. Nous sommes en mesure de vous dire que les engagements de la Société n'ont jamais pu donner lieu à préoccupation et que les opérations de toutes catégories ont été faites dans les conditions des statuts.

Examinons maintenant les chapitres du Bilan qui peuvent comporter quelques explications ; nous commencerons par le compte.

REPORTS

Le chiffre des Reports a beaucoup varié d'un mois à l'autre. C'est la conséquence des événements financiers qui se sont produits dans le courant de l'année. Le solde du 31 décembre 1894 était de 37.547.306 fr. 75 c. Il a monté progressivement jusqu'à un maximum de 55.135.630 fr. 85 c., au 30 septembre, pour redescendre à 15.768.942 fr. 05 c., au 31 décembre 1895.

Les valeurs données en garantie ont été d'une négociation courante.

RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses se sont tenues à un chiffre à peu près constant, du commencement à la fin de l'année. Ce chapitre comprend toutes les valeurs sans exception possédées par la Société. Ces valeurs étaient, pour la majeure partie, des fonds d'État, des obligations de Chemins de fer et des obligations du Crédit Foncier.

Leur estimation a été faite, dans le bilan, aux cours du 31 décembre 1895, sur lesquels s'est produite depuis lors une sensible plus-value.

PORTEFEUILLE

Le Portefeuille, composé d'un papier essentiellement commercial, n'a donné lieu, tant à Paris que dans les Agences, qu'à un contentieux sans importance.

L'examen des risques, que nous avons fait périodiquement, nous en a, d'ailleurs, fait reconnaître la solidité.

COMPTES COURANTS DÉBITEURS

Les Comptes courants débiteurs comprennent les découverts accidentels correspondant à des opérations en cours de règlement, et les découverts consentis par le Conseil à des maisons d'une solvabilité connue, qui ont eu comme justification des opérations intéressantes d'escompte ou d'avances sur marchandises.

AVANCES

Les Avances sur garanties de tiers ont également été consenties sur des signatures connues et celles sur Marchandises comportant une marge n'ont point donné lieu à mécompte.

Quant aux Avances sur titres, elles ont été faites avec une marge maintenable, qui a été au moins de 20 0/0 et, parfois plus élevée. Elles sont très bien suivies par un service spécial. Elles atteignaient un total de 32.518.521 fr. 93 c. pour des titres évalués à 53.256.092 fr. 18 c. au cours du 31 décembre.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

Les participations financières ne montaient, au 31 décembre, qu'au chiffre peu élevé de 3.627.651 francs.

ACCEPTATIONS

Sur les Débiteurs par acceptations, nous ne pourrions que répéter ce que nous avons dit des Comptes courants débiteurs et des Avances. Une portion des débits par acceptation avait, comme contre-partie, des provisions au crédit des comptes courants des intéressés. Le montant des titres donnés en garantie s'élevait à 31.801.373 francs, pour 23.112.081 fr. 35 c. d'acceptations.

En terminant ce rapport, nous faisons mention de nos vérifications périodiques de la Caisse espèces, de la Caisse des titres, du Portefeuille, et de notre examen de divers autres services de l'Établissement. Ces examens nous ont donné toute satisfaction.

Nous avons pris connaissance des situations mensuelles et des bilans semestriels de la Société, que nous avons visés, et nous avons étudié le compte de Profits et Pertes.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver le Bilan au 31 décembre 1895 et la répartition des Profits et Pertes qui vous est présentée.

Vous avez, dans cette Assemblée, à procéder à la nomination d'un membre de notre Commission. Celui d'entre nous qui sort cette année est M. Camille Krantz, qui est rééligible.

A. ALLAIN-LAUNAY.
C. KRANTZ.
Georges MARTIN.

RAPPORT

DES COMMISSAIRES DES COMPTES

Messieurs,

Nous nous sommes acquittés du mandat que vous avez bien voulu nous confier à votre dernière Assemblée générale, en nous appelant à remplir les fonctions de Commissaires des Comptes pour l'exercice 1895.

Nous avons constaté la bonne tenue des écritures et leur parfaite concordance avec les chiffres du bilan qui vous est présenté.

Nous allons examiner, avec vous, les principaux chapitres de ce bilan, en vous donnant les explications utiles.

Un fait domine l'ensemble du tableau des opérations au 31 Décembre de l'année dernière, c'est l'accroissement du montant de ces opérations, qui se chiffre par plus de 52.000.000, par rapport au 31 décembre 1894. Cet accroissement aurait été plus considérable si la fin de l'année 1895 n'avait été, comme vous le savez, marquée par une crise financière, qui a déterminé, pour des raisons de prudence, les restrictions apportées à certaines catégories d'opérations.

Au **Passif**, les chiffres saillants sont ceux, d'une part, du **Capital**, qui accuse l'augmentation de 25.000.000 de francs décidée au cours de 1895, et, d'autre part, des **Comptes courants créditeurs** et des **Bons et dépôts à échéances fixes**, qui se présentent avec un total de 27.734.000 francs en plus. C'est donc de ce chef un ensemble de près de 53.000.000 de francs, apportés en supplément aux moyens dont votre Société dispose. Les dépôts à échéance éloignée constituent, en effet, une ressource d'une nature constante, et sont même en progression continue.

En face de ce développement des moyens d'action du Comptoir National, que voyons-nous à l'actif comme emploi principal? L'augmentation du Portefeuille et surtout du Portefeuille français, qui passe de 138.367.000 francs à 185.131.000 francs, avec un excédent de 46.764.000 francs, soit près de 34 0/0 d'une année à l'autre.

Ainsi, notre Établissement se développe dans la voie qui lui est marquée par ses traditions, et les Agences nouvelles apportent, elles aussi, leur contingent à ces opérations d'escompte si intéressantes, toujours renfermées, du reste, dans les conditions des statuts.

Si nous entrons maintenant dans le détail du bilan, nous reconnaissons, par les plus-values des articles de l'actif : **Correspondants**, **Effets à l'Encaissement**, 6.713.000 francs, **Comptes courants débiteurs**, 6.932.000 francs, **Avances sur garanties de tiers**, 2.924.000 francs et sur **Valeurs françaises et étrangères**, 3.942.000 francs, **Tirages à échéances des Agences hors d'Europe**, 7.260.000 francs, l'extension progressive des diverses branches de l'activité professionnelle de notre Société.

Les différences en moins, qui se rencontrent sur certains cha-

pitres, et dont les plus importantes sont : **Reports**, 21.748.000 francs, **Agences hors d'Europe**, 12.427.000 francs, **Crédits par acceptation sur Valeurs françaises et étrangères**, 10.065.000 francs se rattachent aux mesures de précaution, que commandait la crise dont nous avons parlé plus haut et qui durait encore au 31 décembre. Nous ferons remarquer, en passant, que les acceptations se sont maintenues au même niveau, la réduction sur les **Crédits par acceptation** se trouvant compensée par l'augmentation sur l'autre catégorie d'acceptations.

Le chiffre des participations est peu considérable et figure avec une réduction de plus de 2.000.000 sur 1894. Cette différence est due principalement à la liquidation de l'Emprunt russe 1894.

Le chapitre des **Versements non appelés**, déduction faite des libérations anticipées, apparaît avec un chiffre de 2.081.250 francs seulement, ce qui fait ressortir l'importance vraiment remarquable des libérations anticipées. En se reportant, en effet, aux termes de versement fixés pour 1896, il aurait pu, au 31 décembre 1895, rester 12.500.000 francs à libérer sur les actions nouvelles. Nous sommes donc en présence d'une anticipation de 10.419.000 francs, qui témoigne hautement de l'empressement et de la confiance des actionnaires.

Au **Passif**, l'ensemble des Réserves atteint 7.707.688 fr. 95. Les réserves statutaire et immobilière reçoivent, pour 1895, leur contingent régulier, et la réserve spéciale, créée en vertu des décisions successives des Assemblées générales, s'accroît de la contribution prévue de 2.000 000 de francs, prélevée sur l'augmentation du capital.

Tels sont, Messieurs, les points sur lesquels nous croyons devoir appeler plus particulièrement votre attention.

Le compte de **Profits et Pertes** met en évidence un bénéfice de . . . . . Fr. 5.201.129 20

après imputation des frais généraux et de larges amortissements au titre des frais de premier établissement et du contentieux.

La réserve statutaire est de 5 0/0 de cette somme, soit . . . . . Fr. 260.056 45

Le net à distribuer est donc de. 4.941.072 75

Le Conseil d'Administration vous propose la répartition suivante de cette somme.

Aux Actionnaires :

25 francs sur 191.675 actions libérées au 31 décembre, dont 12 fr. 50 c. payés le 31 janvier de cette année, et 12 fr. 50 c., payables le 31 juillet . . . . . Fr. 4.791 875 »

15 fr. 31 c. sur 8.325 actions non libérées 127.455 75

Ensemble . . . . . Fr. 4.919.330 75

Reste. . . . Fr. 21.742 »

Au Conseil d'Administration (art. 40 des statuts) 5 0/0 sur le reste de 21.742 francs 1.087 10

Différence . Fr. 20.654 90

Aux parts de Fondateurs :

30 0/0 de $\frac{40.000.000}{100.000.000}$ ou 12 0/0 de cette différence. 2.478 60

Au compte des Actionnaires, le solde de. Fr. 18.176 30

Cette répartition nous semble bien justifiée et nous vous proposons de l'approuver.

Les Commissaires des Comptes,
AUDEMARD D'ALANÇON,
ALLAIN-LAUNAY.

MOUVEMENT DES CAISSES

	Fr. c.	Fr. c.
ENTRÉES		
Espèces en caisse au 31 décembre 1894		19.101.484 78
Janvier 1895.	805.856.707 05	
Février	718.867.764 34	
Mars	788.282.704 86	
Avril	867.510.974 36	
Mai.	886.181.484 87	
Juin	852.205.573 92	
Juillet.	1.868.249.539 24	
Août	911.875.010 89	
Septembre.	880.131.659 14	
Octobre	1.003.851.091 64	
Novembre.	969.243.993 »	
Décembre	859.368.491 90	11.411.624.695 21
		11.430.726.179 99
SORTIES		
Janvier 1895.	807.574.854 85	
Février	721.541.553 »	
Mars	785.447.419 44	
Avril	868.541.665 52	
Mai.	885.539.661 97	
Juin	853.075.827 29	
Juillet.	1.867.734.671 98	
Août	911.117.511 67	
Septembre.	881.927.358 99	
Octobre	1.000.257.877 25	
Novembre.	967.661.769 70	
Décembre	851.299.447 77	11.411.719.619 43
		19.006.560 56
Espèces en caisse au 31 décembre 1895.		16.036.437 81
Espèces en banque au 31 décembre 1895		
Ensemble. . . . . Fr.		35.042.998 37

MOUVEMENT DES COMPTES DE CHÈQUES ET D'ESCOMPTE

ENTRÉES			
Solde au 31 décembre 1894			Fr. 192.648.350 84
	Fr.	C.	
Janvier 1895	266.182.717	99	
Février	244.039.345	41	
Mars	270.102.985	34	
Avril	274.667.733	01	
Mai	298.644.482	16	
Juin	278.708.261	16	
Juillet	431.075.565	98	
Août	292.178.382	12	
Septembre	283.603.540	57	
Octobre	320.615.983	07	
Novembre	305.578.162	68	
Décembre	290.267.276	84	3.555.664.436 33
			3.748.312.787 17
SORTIES			
Janvier 1895	260.550.321	83	
Février	245.901.314	93	
Mars	272.124.298	65	
Avril	271.719.791	80	
Mai	291.659.566	48	
Juin	277.038.381	61	
Juillet	409.975.458	27	
Août	287.720.562	75	
Septembre	289.745.199	61	
Octobre	334.185.055	48	
Novembre	319.527.358	80	
Décembre	306.181.970	17	3.566.329.280 38
Solde au 31 décembre 1895			181.983.506 79
Comptes courants créditeurs au 31 décembre 1895			89.651.030 17
Bons et Dépôts à échéance fixe			32.817.540 14
ENSEMBLE		Fr.	304.452.077 10

MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE. — FRANCE

	EFFETS	SOMMES	TOTAUX
ENTRÉES			
Solde au 31 décembre 1894	220.694		Fr. C. 138.367.016 70
		Fr. C.	
Janvier 1895	469.614	307.297.021 70	
Février	422.679	289.427.409 60	
Mars	452.342	321.527.849 30	
Avril	475.614	358.458.436 08	
Mai	511.521	378.396.263 80	
Juin	510.911	362.694.661 54	
Juillet	556.709	420.526.468 14	
Août	523.565	357.183.149 19	
Septembre	528.590	350.256.712 11	
Octobre	603.095	396.827.165 21	
Novembre	614.462	374.899.813 04	
Décembre	667.476	376.813.643 78	
	6.336.578	4.294.308.593 49	4.294.308.593 49
	6.557.272 effets.	Fr.	4.432.675.610 19
SORTIES			
		Fr. C.	
Janvier 1895	474.294	309.064.292 75	
Février	430.713	276.567.008 23	
Mars	450.125	310.226.557 82	
Avril	462.211	383.991.642 76	
Mai	491.214	348.926.975 16	
Juin	487.186	333.061.449 25	
Juillet	592.177	461.959.630 76	
Août	483.811	307.897.291 20	
Septembre	515.595	357.571.031 30	
Octobre	625.720	420.762.752 43	
Novembre	604.831	358.396.793 73	
Décembre	650.139	379.118.729 55	
	6.268.016	4.247.544.154 94	4.247.544.154 94
Solde au 31 décembre 1895	289.256 effets.	Fr.	185.131.455 25

MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE. — ÉTRANGER

	EFFETS	SOMMES	TOTAUX
ENTRÉES			
			Fr. C.
Solde au 31 décembre 1894	9.750		33.584.013 32
		Fr. C.	
Janvier 1895	30.841	126.965.533 06	
Février	29.358	115.516.308 63	
Mars	32.075	127.439.095 09	
Avril	33.877	143.413.594 72	
Mai	35.845	143.267.913 73	
Juin	33.108	130.535.978 64	
Juillet	38.333	182.875.677 99	
Août	34.881	139.453.402 40	
Septembre	34.812	152.807.517 28	
Octobre	36.305	154.802.967 71	
Novembre	35.833	139.432.568 38	
Décembre	38.991	131.946.185 33	
	414.259	1.688.456.742 96	1.688.456.742 96
	424.009 effets	Fr.	1.722.040.756 28
SORTIES			
		Fr. C.	
Janvier 1895	32.600	131.687.269 41	
Février	28.763	112.382.140 90	
Mars	32.642	130.443.689 07	
Avril	33.316	143.286.696 34	
Mai	34.365	140.075.110 47	
Juin	33.363	137.814.856 45	
Juillet	38.092	167.965.557 14	
Août	35.685	143.268.681 44	
Septembre	33.719	148.314.521 17	
Octobre	36.299	161.578.710 62	
Novembre	35.317	136.844.913 80	
Décembre	38.253	133.272.045 82	
	412.414	1.686.934.192 63	1.686.934 192 63
Solde au 31 décembre 1895	11.595 effets.	Fr.	35.106.563 65

4 244,3
1 088,4
5 982 7

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Après lecture des Rapports qui précèdent, les propositions qui étaient à l'ordre du jour sont mises aux voix et adoptées.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve les comptes et le bilan tels qu'ils lui sont présentés.

En conséquence, le Compte *Profits et Pertes* s'élevant pour l'exercice 1895, à . . . . . Fr. 5.201.129 20

se répartira comme suit :

I. A la Réserve statutaire :		
5 0/0 sur Fr. 5.201.129 20, montant des bénéfices de l'exercice 1895	260.056	45
II. Aux Actionnaires :		
Intérêts à 5 0/0 soit 25 francs sur 191.675 actions libérées au 31 décembre 1895, sur lesquels un acompte de Fr. 12 50 a été mis en distribution le 31 janvier dernier, et le solde, Fr. 12 50, payable à partir du 31 juillet, sous déduction de l'impôt résultant des lois de finances . . . . . Fr. 4.791.875 »		
Intérêts à 5 0/0, soit Fr. 15 31 sur 8.325 actions non libérées au 31 décembre 1895, sur lesquels un acompte de Fr. 7 50 a été mis en distribution le 31 janvier dernier, et le solde, Fr. 7 81, payable à partir du 31 juillet, sous déduction de l'impôt résultant des lois de finances 127.455 75	4.919.330	75
III. Au Conseil d'administration :		
Suivant article 40 des statuts . . . . . Fr.	1.087	10
IV. Aux Parts de Fondateur :		
Suivant articles 40 et 41 des statuts . . . . . Fr.	2.478	60
V. Au compte des Actionnaires :		
Solde disponible . . . . . Fr.	18.176	30
Somme égale aux bénéfices de l'exercice . . . . . Fr.	5.201.129	20

Compte des parts de fondateur.

Solde débiteur au 31 décembre 1894. . . . . Fr.	4.527	29
Paiement au fisc pour l'exercice 1895	4.043	40
TOTAL. . . Fr.	8.570	69
Attribution exercice 1895.	2.478	60
Solde débiteur au 31 décembre 1895.	6.092	09

Compte des actionnaires

Disponible sur exercices.

Exercice 1892. . . . . Fr.	5.448	18
Exercice 1893.	8.505	30
Exercice 1894	58.895	87
	72.849	35
Exercice 1895	18.176	30
Solde disponible après approbation des Comptes de l'exercice 1895.	91.025	65

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale réélit MM. BERGER et MERCET, administrateurs sortants.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale réélit M. CAMILLE KRANTZ, membre sortant de la Commission permanente de Contrôle.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale nomme MM. AUDEMARD D'ALANÇON et ALLAIN-LAUNAY, comme Commissaires à l'effet de lui présenter un rapport sur les Comptes de l'Exercice 1896, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement de l'un d'eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par un seul Commissaire.

Elle fixe la rémunération des Commissaires au même chiffre que précédemment.

OPÉRATIONS
DU
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ESCOMPTE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* escompte le papier sur Paris, la Province et l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est le seul établissement français qui ait des Agences aux Indes Anglaises, en Australie, à San-Francisco, à Madagascar, et qui puisse délivrer, pour ces contrées, des lettres de crédit ou de recommandation auprès de ses propres Agences. Il a aussi des succursales dans les principales villes de France ainsi qu'à Londres, Liverpool, Manchester. (Voir le tableau spécial.)

RECOUVREMENTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge des recouvrements sur Paris, la France, les Colonies et l'Étranger, à des conditions qui sont déterminées dans un tarif adressé à toute personne qui en fait la demande.

DEPOTS A VUE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* ouvre des comptes de dépôts. Les fonds sont toujours à la disposition des déposants. Un carnet de chèques est délivré à chaque titulaire de compte.

DÉPOTS A ÉCHÉANCE FIXE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit des fonds à échéance fixe. L'intérêt de ces dépôts est actuellement fixé :

A 1 an	2 1/2 %
A 2 ans.	3 %
A 3 ans.	3 1/2 %
A 4 ans et au delà.	4 %

AVANCES SUR TITRES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* consent des avances sur rentes françaises ou fonds publics étrangers, sur valeurs émises par l'État, les

départements, villes et communes et toutes autres administrations publiques, sur actions, obligations, parts d'intérêts des Compagnies de chemins de fer français et étrangers, etc., mais seulement jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes maximum de la valeur au cours de ces titres, et à la condition que ces avances ne soient faites que pour 90 jours au plus; elles peuvent être renouvelées.

Les remboursements anticipés, même partiels, sont acceptés.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES MARITIMES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris,* a organisé un service spécial, afin de satisfaire aux besoins de sa clientèle dans les grands ports de mer, pour les prêts hypothécaires sur navires français ou francisés. Les demandes de prêts peuvent être adressées indifféremment, au siège social, 14, rue Bergère, ou à l'une quelconque des agences du Comptoir en France ou à l'étranger.

ENVOIS DE FONDS
Dans toutes les localités de France et de l'Étranger, chèques et mandats.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre, contre provision préalable, des chèques et des mandats sur la France et l'Étranger.

Il ouvre également, contre provision ou moyennant une garantie agréée par le Conseil d'administration, des crédits libres ou documentaires sur tous les pays du monde.

Il se charge de transmettre les ordres de paiement par correspondance et par télégraphe.

La commission varie suivant le lieu de paiement et la forme du crédit.

ORDRES DE BOURSE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge d'exécuter les ordres de Bourse que ses clients lui adressent et dont la **couverture lui est faite**.

Il se charge aussi de l'exécution des ordres d'achats et de ventes sur toutes les autres places en France et à l'Étranger, moyennant commission et frais de transport des titres.

Les titres achetés garantissent à la Société le montant de l'opération et le solde du compte de l'acheteur, si ce compte est débiteur.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se réserve le droit de refuser l'exécution de tout ordre de Bourse ou de tout paiement qui lui serait

demandé par dépêche télégraphique, à moins que le client ne se soit mis, au préalable, d'accord avec lui sur un code spécial, de manière à prévenir les abus. Il décline toute responsabilité pour les erreurs provenant du fait de l'administration des télégraphes.

LETTRES DE CRÉDIT
Pour voyages.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des lettres de crédit sur tous pays.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* a organisé à **sa Succursale**, 2, place de l'Opéra (rez-de-chaussée), un service pour les voyageurs, et le paiement des lettres de crédit émises sur ses caisses. (Salons de lecture et de correspondance, service de réception des lettres des accrédités, cabine téléphonique, boîte postale, etc.)

DÉPOTS DE TITRES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit en dépôt les titres de toute nature, français ou étrangers, nominatifs ou au porteur. Il encaisse d'office, sans frais, les coupons des titres déposés et les porte au crédit du déposant, valeur cinq jours après l'échéance, pour les encaissements effectués à Paris et en France, et quinze jours après l'échéance pour les encaissements effectués sur d'autres places ou en monnaie étrangère, sous déduction des frais et suivant le cours du change.

Les droits de garde sont perçus par semestre et payables d'avance les 1er janvier et 1er juillet de chaque année; ils sont acquis au *Comptoir National d'Escompte de Paris* pour tout semestre commencé.

Tout dépôt qui n'a pas été retiré le jour même où expire le semestre est considéré comme renouvelé aux conditions du *Comptoir National d'Escompte de Paris* à ce moment.

Le déposant reçoit un récépissé spécial pour chaque titre avec indication des numéros. Ce récépissé est nominatif, il n'est cessible ni par simple tradition ni par endossement.

Les récépissés sont soumis au timbre de 0 fr. 60 c.

Afin de pouvoir encaisser en temps utile les intérêts des titres déposés dans ses caisses, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* en détache les coupons vingt jours avant l'échéance.

Les titres déposés peuvent être retirés de 2 heures à 4 heures le jour même de la demande du retrait (les dimanches et fêtes exceptés), pourvu que cette demande soit parvenue avant midi. Le déposant devra avoir soin de présenter, ou de faire présenter son récépissé chaque fois qu'il y aura

un changement dans le stock des titres déposés par suite de vente, de remboursement et ce, afin que mention puisse être faite sur ladite pièce.

Les actions du *Comptoir National d'Escompte de Paris* ne sont pas soumises au droit de garde.

TITRES REMBOURSABLES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de l'encaissement de tous titres remboursables à Paris et en province, sous déduction de sa commission.

Ceux payables en monnaies étrangères sont décomptés au change le plus avantageux.

ASSURANCES contre les RISQUES de REMBOURSEMENT des TITRES AU PAIR

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge d'assurer contre les risques de remboursement les titres cotés au-dessus du pair.

Une notice détaillée contenant les différentes natures de valeurs que le Comptoir peut assurer est envoyée sur demande.

DÉPOTS DE TITRES

Dans les Agences du Comptoir National d'Escompte de Paris à l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit les dépôts de titres dans ses agences étrangères : **Londres, San-Francisco, Melbourne, etc.**

Les clients qui ont déposé leurs titres dans ces agences peuvent, moyennant préavis, les retirer dans les villes de France ou de l'Étranger où le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est établi.

Ces agences sont organisées pour recevoir les dépôts de titres; elles encaissent les coupons des titres déposés dans leurs caisses. Le montant de ces coupons est payé sur la demande des déposants dans l'un des sièges du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, en France ou à l'Étranger.

SOUSCRIPTIONS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de souscrire sans commission à toutes les émissions de titres faites à Paris. Les souscripteurs dans les départements ou à l'Étranger supportent les frais de route des fonds et des titres, ainsi qu'une commission quand il y a lieu.

OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge également de toutes opérations sur titres, telles que versements, libérations, renouvellement de feuilles de coupons, timbrages, transferts, etc., suivant tarif spécial.

PAIEMENT DES COUPONS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* paie sans commission, à Paris, les coupons des valeurs ci-après :

EMPRUNTS D'ÉTATS

Argentin.. 6 % 1881
— 5 % 1884
— 5 % 1886 (Douanes)
— 4 1/2 % 1888 or intérieur.
— 4 1/2 % 1888 or extérieur.
— Province de Buenos-Ayres. 6 % 1883
— — de Cordoba . . . 6 % 1888
— — des Corrientes . . 6 % 1889
Chinois 4 % or 1895
Galicien. . 4 % 1890 dit emprunt de propination.
Hellénique. 5 % 1881
— 5 % 1884
— 4 % 1887
— 5 % 1893
Hollandais. 2 1/2 % Certificats français.
Madagascar 6 % 1886
Mexicain. . 6 % 1890
Norwégien. 3 1/2 % 1894
Ottoman . Dette convertie, séries B. C. D.
— 5 % Obligations dites des Douanes.
— 4 % 1890 — de priorité.
— 4 % 1890 — de consolidation.
— 3 1/2 % 1894
Portugais . 4 1/2 % 1891 Obligations des Tabacs.
Russe. . . 4 % 1867-1869
— 4 % 1880
— 5 % 1884
— 4 % 1889-1890
— 3 % 1891
— 4 % 1893
— 3 % 1894
— 4 % 1894
— 3 % Obligations Chemin de fer Transcaucasien.
Serbe 4 0/0 1895
Tunisien.. 3 % 1892

EMPRUNTS DE VILLES

Ville de Turin . . . 4 % 1853-1860
Ville de Winterthur. 3 60 %

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Chemins de fer : de Bône à Guelma. (Actions et Obligations).
de l'Est. —
de l'Ouest-Algérien —
du Midi. —
de Paris-Lyon-Méditerranée —
de Paris à Orléans. —
régionaux des Bouches-du-Rhône. —
du Sud de la France. —
et Port de la Réunion (Obligations).
de Fourvières-St-Just et Ouest-Lyonnais (Actions et Obligations).

CHEMINS DE FER ÉTRANGERS

Chemins de fer Andalous. (Obligations.)
— Beira Alta. —
— Brésiliens de Bahia. —
Chemins de fer Méditerranée. —
Méridionaux. Réseau Adriatique. —
Italiens de la Sicile. —
Chemins de fer de l'Ouest de l'Espagne. —
— Madrid à Cacérès et au Portugal. —
— Morschansk-Sysran. —
— Rio Grande do Sul. —
Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais. —
Chemin de fer Sud-Ouest Brésiliens. —
— Transcaucasien 5 %. —

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Obligations Foncières et Communales. (Coupon porteur.)

SOCIÉTÉS CIVILES

Annuités Nord.
— Orléans-Châlons.
Annuités Lérouville-Sedan.
Obligations à lots Panama (Amortissement des)
Participation Edison (Parts)
Suez. (Parts et cinquièmes de Parts.)

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES FRANÇAISES

Banque de l'Algérie. (Actions.)
Comptoir National d'Escompte de Paris. (Actions.)
Société nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts. (Actions).

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ÉTRANGÈRES

Banco de Credito Real do Brazil. (Obligations.)
Banque Impériale Ottomane. (Actions.)
Banco nacional ultramarino. (Oblig. 4 1/2 et 6 0/0.)
Crédit Foncier égyptien. (Actions et Obligations.)
Crédit Foncier serbe. (Uprava Fondova Serbe. (Obligations.)

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES FRANÇAISES

Aciéries de France. (Actions, Parts de fondateurs e Obligations.)
Canal de Suez. (Actions, Parts de fondateurs, Obligations et Bons.)
Café-Restaurant Américain. (Actions.)
Charbons et Briquettes de Blanzy et de l'Ouest. (Actions et Obligations.)
Bénédictine de Fécamp (Distillerie de la). (Actions.)
Distilleries, Malteries et Brasseries (Grande Société française de). (Actions.)
Gaz de Bordeaux. (Actions.)
Fonderies, Laminoirs, Tréfileries de bronzes et cuivre, Lazare Weiller et Cie (Act. et Oblig.)
Compagnie Nantaise de Navigation à vapeur. (Act.)
Compagnie Nationale d'Électricité. (Système Ferranti.) (Obligations.)
Compagnie Nationale de Navigation. (Actions.)
Omnibus et Tramways de Lyon. (Actions et Oblig.)
Mines de Campagnac. (Actions et Obligations.)
Maison Bréguet. (Actions et Obligations.)
Mines du Laurium français. (Actions.)
Matières colorantes et Produits chimiques de Saint-Denis. (Actions.)
Le Nickel. (Actions et Obligations.)
Société Lyonnaise des Forces motrices du Rhône (Actions.)
Société du Passage Jouffroy. (Actions.)
Société générale française d'Exploitation et de Traitement des Minerais. (Obligations.)
Société serbe française d'Eclairage et de Voies ferrées (Obligations.)
Compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston (Act. et Oblig.)
Compagnie générale française de Tramways (Actions et Obligations.)
Société anonyme d'Éclairage électrique (Secteur de la place Clichy). (Actions et Obligations.)
Société d'Industrie Houillère de la Russie Méridionale. (Actions et Parts de fondateurs.)
Société anonyme du Placer Enfin. (Actions.)
Société de l'Imprimerie du *Journal de Marseille*. (Actions.)

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ÉTRANGÈRES

Compagnie des Eaux de Rostoff-sur-Don. (Actions.
Compagnie Madrilène du Gaz (Act. et Oblig.)
Dynamite du Transvaal. (Actions.)
Société hellénique du Canal de Corinthe. (Obligations 6 0/0.)
Société de la Nouvelle-Montagne. (Actions.)
Société Minière de la Estrella. (Actions.)
Société Minière et Métallurgique des Alpes autrichiennes. (Actions et Obligations.)
Société des Usines du Laurium. (Obligations.)
Société des Tabacs portugais. (Actions.)

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* paie à présentation les coupons

échus de toutes les valeurs non comprises dans l'énonciation ci-dessus, sous déduction de sa commission.

VALEURS DE PLACEMENT

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre sur simple demande et **sans aucuns frais** des :

Obligations des Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée ;
Obligations des Chemins de fer de l'Est ;
Obligations du Chemin de fer d'Orléans ;
Obligations des Chemins de fer du Midi ;

aux mêmes cours que ceux auxquels les délivrent les Compagnies elles-mêmes.

Il délivre immédiatement à ses guichets des obligations : Ville de Paris, du Crédit foncier, etc.

ASSURANCES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* assure d'office, aux frais de ses clients, tous les envois d'espèces, de billets de banque ou de titres au porteur qu'il a à leur faire.

Il peut également, sur la demande de ses clients, faire assurer les envois qui lui sont faits. Dans ce cas, l'ordre d'assurer doit lui être donné par la lettre d'envoi.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* met à la disposition du public, pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc., des coffres-forts entiers ou des compartiments de coffres-forts au Siège social, 14, rue Bergère; à la Succursale, 2, place de l'Opéra et dans ses principales Agences.

Une serre spéciale est affectée aux caisses, malles, etc., pouvant contenir de l'argenterie, des objets précieux, dentelles, etc.

Les locations sont faites pour un mois, six mois, un an, suivant tarif qui est délivré sur demande aux divers guichets.

Agences, Succursale et Bureaux de quartier
DU
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

A. Boulevard Saint-Germain, 176.
B. Boulevard Saint-Germain, 3.
C. Quai de la Rapée, 2.
D. Rue Rambuteau, 11.
E. Rue de Turbigo, 16.
F. Place de la République, 21.
G. Rue de Flandre, 24.
H. Rue du Quatre-Septembre, 2, (Pl. de la Bourse)
I. Boulevard de Magenta, 84.
K. Boulevard Richard-Lenoir, 92.
L. Avenue de Clichy, 36.
M. Avenue Kléber, 87.
N. Avenue Mac-Mahon, 35.
O. Boulevard Montparnasse, 71.
P. Rue du Faubourg-Saint-Antoine, 27.
R. Boulevard Saint-Michel, 53.

AGENCES EN FRANCE :

AGEN
AIX-EN-PROVENCE
AMIENS
ANGOULÊME
AVIGNON
BAGNÈRES-DE-LUCHON
BEAUNE
BÉZIERS
BORDEAUX
CAEN
CASTRES
CAVAILLON
CETTE
CHATEAURENARD
CLERMONT-FERRAND
COGNAC
DAX
DIEPPE
DIJON
DUNKERQUE
ÉPINAL
FIRMINY
FLERS
LE HAVRE
HAZEBROUCK
LIBOURNE
LIMOGES
LYON
MANOSQUE
MARSEILLE
MAZAMET
MONT-DE-MARSAN
MONTPELLIER
NANTES
NARBONNE
NIMES
ORANGE
PÉRIGUEUX
PERPIGNAN
REMIREMONT
ROUBAIX
ROUEN
RUFFEC
SAINT-CHAMOND
SAINT-DIÉ
SAINT-ÉTIENNE
SALON
TOULOUSE
TOURCOING
TROUVILLE
VICHY
VILLENEUVE-SUR-LOT

AGENCE DE LONDRES : 52, Threadneedle Street, E. C.

AVEC SOUS-AGENCES

LIVERPOOL : Bank Chambers Castle Street.
MANCHESTER : 61, King Street.

AGENCES D'OUTRE-MER :

TUNISIE
TUNIS
SOUSSE

MADAGASCAR
MAJUNGA
TAMATAVE
TANANARIVE

ÉTATS-UNIS
CHICAGO
NOUVELLE-ORLÉANS
SAN-FRANCISCO

INDES
BOMBAY
CALCUTTA

AUSTRALIE
MELBOURNE
SYDNEY

IMPRIMERIE CHAIX, 20, RUE BERGÈRE, PARIS. — 8967-4-96.